

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
PARIS :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans justification dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
17 Juin 1876.

## Chronique générale.

### LES PRINCES D'ORLÉANS ET LEUR POLITIQUE ACTUELLE.

On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

Je reçois les informations suivantes qui ne manquent pas d'intérêt, mais je crois devoir les communiquer avec une certaine réserve.

Malgré tous les démentis, malgré les explications inspirées ou dictées par l'honorable M. Bocher, une fraction notable de l'opinion continue à se préoccuper des déplacements, ces jours-ci, par les princes d'Orléans.

Le voyage à Ems, — le voyage à Londres, — la cérémonie funèbre de Dreux, — tels sont les trois objets des préoccupations dont nous parlons.

Le voyage en Angleterre a été expliqué d'une façon péremptoire.

Il n'en a pas été de même de la présence de M. le comte de Paris auprès de l'empereur Alexandre. Le bruit s'est accrédité, au moment — et il en est resté quelque chose — que le prince serait allé prier le czar de ne pas retirer ses sympathies à la France, attendu que celle-ci n'était en République que passagèrement et que, dans un avenir prochain, elle rentrerait sous la forme monarchique constitutionnelle.

L'organe orléaniste par excellence, le Soleil, n'a pas précisément infirmé ces conjectures lorsqu'il a déclaré que le comte de Paris était allé traiter à Ems des plus graves intérêts.

Quant à la cérémonie funèbre de Dreux, nous n'en dirons absolument rien, la considérant comme une simple démonstration de piété filiale, digne de tous les respects, si, dans certains milieux dévoués aux

princes, on ne lui donnait, par des indiscretions peut-être calculées, un autre caractère.

Y a-t-il eu, à l'occasion de cette cérémonie, la manifestation populaire dont parlent quelques journaux ? Nous voulons l'ignorer.

A-t-on tenu, au château de Dreux, l'important conseil de famille dont parle une correspondance ? Pas davantage nous ne voulons le savoir.

Ce que nous constatons uniquement, c'est que cette réunion des princes d'Orléans fait revenir sur le tapis tous les anciens commentaires relatifs à leurs vues d'avenir.

Un ami (du premier degré) de l'ex-famille royale interrogé, hier, sur le compte de ses maîtres, sur leurs projets, s'est laissé aller aux confidences que nous allons résumer.

Nous disons résumer, car nous sommes d'autant moins à même de les « évaluer » que, précisément, on nous signale le refroidissement sensible survenu entre les princes et ceux de leurs partisans qui, poussés par eux-mêmes, s'étaient hautement ralliés au principe et au fait républicain.

« Nos princes, disait à peu près le personnage en question, ne veulent plus aujourd'hui être que des citoyens, les plus fidèles et les plus dévoués serviteurs de la République, par ce motif qu'aucune chance de restauration ne leur apparaît possible, sinon avec l'aide et par le canal de la République. »

En un mot, ils pensent que, pour arriver à une restauration monarchique quelconque, il est nécessaire de traverser d'abord la République.

Ce ne sont ni des légitimistes, ni des bonapartistes, ni des orléanistes qui rappelleront en France une dynastie, quelle qu'elle soit, mais la majorité républicaine désabusée, effrayée des conséquences du régime actuel, comprenant à quelle erreur elle prête les mains et convertie, enfin, au moyen de salut.

Cette majorité n'ira pas à ceux qui la bravent actuellement ; par conséquent, l'op-

position systématique des bonapartistes et des légitimistes les dessert, au lieu de leur profiter. Elle exaspère la masse, qui ne pardonnera jamais à ces partis les colères qu'ils lui causent.

« Au contraire, le moment venu, le péril évident, elle se ralliera volontiers à ceux qui l'auront suivie, qui ont montré de la condescendance à ses propres erreurs, et qui, ayant marché toujours avec elle, se trouveront le plus près d'elle quand elle cherchera quelque part un point de résistance. »

Ceux-là sont les princes d'Orléans, et il faut que ce soit eux.

De là leur attitude présente, la seule habile, la seule possible.

Il leur en a coûté, qu'on le sache bien, de la prendre. Un peu avant le vote de la constitution, ils délibéraient anxieusement et cherchaient ailleurs une solution. M. le duc d'Aumale fut alors sur le point de se dévouer. Après mûre réflexion, il dut reconnaître qu'il ne serait pas suivi, que l'armée ne l'écouterait pas, et il conseilla tout le premier la résignation.

C'est la politique de résignation que les princes pratiquent aujourd'hui, mais non pas sans espérance. Et cette politique est la même que celle de l'Elysée ; car le maréchal n'est à présent républicain que pour demeurer l'homme des républicains conservateurs, le jour où ils voudront se débarrasser de la République devenue menaçante.

Ces confidences motivent quelques observations.

Les princes d'Orléans, d'après leur ami, seraient arrivés à tenir exactement le langage du prince Louis-Napoléon, qui disait à Belmontet : « La République aura un empereur, » et à Sarrut : « Il faut traverser la République pour arriver à l'Empire. »

De la part d'un Bonaparte, ces paroles s'expliquent ; cette pensée ne s'explique plus chez des princes du sang royal, appartenant à la famille des Bourbons et ayant adhéré à la fusion, de bonne foi, nous aimons à le croire.

Cette politique condamne quiconque l'a-

doptera et la suivra à fonder — s'il fonde quelque chose — une dynastie révolutionnaire, au lieu de cette dynastie appuyée sur le droit et la tradition, dont les princes pouvaient être, un jour, les héritiers.

C'est-à-dire qu'ils préféreraient l'usurpation au droit et sacrifieraient volontairement leur titres éventuels, mais réels et imprescriptibles, à nous ne savons quel succès tout aussi éventuel et, de plus, sans avenir, sans lendemain.

Une dynastie révolutionnaire, en effet, peut s'établir en France ; elle ne peut durer.

Si la révolution enfantait quelque chose de durable dans l'ordre monarchique, les Napoléon règneraient encore. Ni la force, ni la ruse, ni même l'appui des majorités ne leur manquaient. Ce qu'ils avaient contre eux, c'était leur origine, et leur origine les a tués. Le germe de décomposition trouvé au berceau n'épargne pas plus les familles souveraines que les individus.

Une restauration en France, pour être digne de ce nom, pour se maintenir et, partant, pour sauver le pays, ne saurait être ni une forme, ni un accident de la révolution. Talleyrand l'avouait : « Il faut, disait-il, que le principe de la légitimité triomphe sans restriction ; sans cela point de paix, mais une trêve. » M. de Broglie, le père, convenait que « l'hérédité dans les monarchies est indispensable au repos et même à la moralité et au progrès de l'esprit humain. » Guizot reconnaissait qu'on ne fait pas plus un roi légitime « qu'un peuple libre. » La révolution, la république traversée pourrissent donc faire d'un d'Orléans un roi, mais non un roi légitime, de sa famille une dynastie nouvelle, mais non pas une dynastie durable.

Aux calculs, aux espérances qu'on prête à M<sup>r</sup> le comte de Paris et aux siens, nous voulons, pour terminer, opposer une autorité qu'ils ne contesteront pas, — celle de leur père et aïeul. Pendant les Cent-Jours, Louis-Philippe publiait une proclamation où nous lisons ceci :

« Le principe irrévocable de la légitimité est la seule garantie de la paix en France et en

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Nous devons la communication des Mémoires suivants à un ami. Obligé de vivre au milieu des travailleurs de toutes professions, son caractère sympathique l'a souvent conduit, de rapports purement industriels, à des relations plus intimes ; en employant l'ouvrier, il s'intéresse à l'homme, et quand l'ingénieur a jugé, l'observateur et le philosophe ont leur tour.

En 1846, des travaux d'art, exécutés d'après ses plans, lui firent connaître Pierre Henri, dit La Rigueur, alors chargé de plusieurs sous-entreprises de maçonnerie. Il remarqua d'abord son activité, son intelligence, sa bonne humeur ; plus tard, il put apprécier la scrupuleuse probité qui lui avait acquis, parmi ses compagnons d'état, le glorieux surnom de La Rigueur (la Rigueur).

Ses rapports journaliers et une estime récipro-

que amenèrent insensiblement la confiance. Dans les entretiens familiers avec l'ingénieur, Pierre Henri avait déjà raconté, sans y penser, une partie de sa vie, quand le hasard vint la révéler dans tous ses détails.

Une réception de travaux qui avait retenu notre ami plus tard que d'habitude et une pluie subitement survenue le forcèrent, un jour, à accepter l'hospitalité offerte par le maître maçon.

Il fut reçu, chez lui avec la bienveillance mesurée des gens qui savent respecter les autres en se respectant eux-mêmes.

La femme de Pierre Henri était blanchisseuse et dirigeait, aidée de sa fille, une douzaine d'ouvrières ; le fils surveillait le chantier, toisait les travaux, tenait les comptes et maniait à l'occasion le marteau ou la truelle.

Tous avaient conservé le costume et les habitudes de leur profession.

Le maître maçon, éclairé par l'expérience, avait voulu éviter pour ses enfants les dangers d'un déclassement qui transporte d'une route préparée et connue sur des chemins où tout devient difficile, parce que tout est nouveau. Peut-être aussi répugnait-il à les voir désertir les rangs obscurs qui étaient pour lui, dans l'armée humaine, ce qu'est son régiment pour le soldat ; il avait sans doute compris que le plus sûr moyen d'être utile à ses compagnons était de laisser parmi eux les hommes

qui pouvaient leur faire honneur ; car Pierre Henri savait que la loi du progrès ne demande point d'abaisser ce qui était en haut, mais bien d'élever ce qui se trouve en bas.

Après les échanges de propos qu'entraîne le premier accueil, notre ami, qui avait à classer des notes, fut conduit à la chambre de réserve servant de bureau au maçon et à son fils.

Ce fut là qu'en feuilletant plusieurs devis mis à sa disposition par Pierre, ses regards tombèrent sur un manuscrit qui portait cette curieuse suscription :

TOUT CE QUE JE ME RAPPELLE DE MA VIE,  
DEPUIS 1801 ;  
PAR PIERRE HENRI, DIT LA RIGEUR.

Le maçon interrogé avoua en souriant que c'étaient des espèces de Mémoires écrits autrefois pendant les soirées pluvieuses ou les dimanches d'hiver, sans autre intention que de mettre en ordre ses souvenirs. Il ne fit, du reste, aucune difficulté pour en permettre la lecture à son hôte ; et, tout en l'avertissant qu'il ne dépasserait point la seconde page, il l'autorisa à emporter le cahier.

L'ingénieur promit d'y veiller avec le plus grand soin ; mais Pierre Henri lui déclara que le gargon en avait fait une copie rectifiée, et que le manuscrit original était destiné depuis longtemps au fourneau des repasseuses.

Devenu ainsi légitime propriétaire des Mémoires, notre ami les lut et nous en parla ; mais il y a quelques mois seulement qu'il nous furent confiés, et dès lors nous pensâmes que leur publication pouvait à la fois intéresser et instruire.

Restait à obtenir l'agrément du maçon : après avoir hésité quelque temps, il s'est rendu à nos désirs, sans autre condition que le retranchement de quelques noms propres et des détails trop personnels.

Nous avons usé de la liberté entière qui nous était d'ailleurs donnée pour abréger plusieurs chapitres, et pour rendre l'expression plus correcte. Parfois même nous avons achevé certaines esquisses dont les lignes étaient restées trop confuses ou trop incomplètes ; mais si ces additions et ces retranchements ont légèrement modifié la forme, ils ont toujours respecté l'esprit des Mémoires de Pierre Henri, comme peut en faire foi le manuscrit que nous gardons.

Ce manuscrit, composé de trois cahiers de gros papier bleuâtre, est entièrement couvert d'une écriture soignée ; les ratures y sont rares et les répétitions nombreuses. Des surcharges dans le texte et des additions à la marge dénoncent une écriture plus jeune ; elles sont du fils de Pierre Henri, qui a reçu une éducation plus lettrée, et qui appartient à cette phalange d'ouvriers-poètes dont l'apparition est un des caractères significatifs de notre époque.

» Europe. Les révolutions n'en ont fait que mieux sentir la force et l'importance... Ce principe deviendra la règle invariable des règnes et des successions. Oui, Français, je serais fier de vous gouverner; mais seulement si j'étais assez malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre eût marqué ma place au trône... »

Dans cette doctrine seule, — celle de la légitimité régulière, traditionnelle, immuable, peut se trouver le salut de la France et aussi, qu'on nous permette de le dire, le salut des princes d'Orléans. Malgré les rumeurs contraires, nous ne pouvons croire qu'ils en aient puisé une autre près des cercueils qu'ils viennent de déposer pieusement dans la chapelle funéraire du château de Dreux.

\*\*\*

Les amateurs d'éphémérides ont passé sous silence la date du 13 juin, et ils ont eu tort. Il est vrai qu'en ne consultant que les almanachs dits de bureau, cette date ne présentait que l'anniversaire de l'annexion de la Corse à la France en 1768.

Ce que l'on aurait dû relever, c'est que le 13 juin est l'anniversaire de la naissance du chef actuel de l'Etat, le maréchal de Mac-Mahon, qui, depuis quatre jours, est entré dans sa soixante-neuvième année.

Le Maréchal est né en 1808, au château de Sully, près d'Autun, et est le seizième des dix-sept enfants du marquis Charles-Laure de Mac-Mahon.

\*\*\*

Une mission militaire désignée par M. le ministre de la guerre, composée de deux généraux, de quatre colonels dont deux de cavalerie et deux d'infanterie et d'un officier supérieur d'artillerie, est partie de Paris hier vendredi pour assister aux grandes manœuvres de l'armée russe.

\*\*\*

Depuis que le *Journal officiel* a promulgué la décision de la Chambre des députés autorisant les poursuites contre M. Rouvier, la justice est sortie de son inaction forcée. La confrontation de M. Rouvier avec les témoins de la regrettable affaire à laquelle se trouve mêlé le nom du député des Bouches-du-Rhône a eu lieu ces jours-ci.

#### La revue de Longchamps.

La revue annuelle de l'armée de Paris a été favorisée par un temps magnifique, circonstance heureuse qui n'a pas manqué d'attirer à Longchamps une foule énorme, évaluée à 250,000 personnes. Plus d'une heure avant l'arrivée du maréchal, les abords du champ de courses étaient absolument envahis, et l'on ne trouvait plus une place dans les tribunes réservées aux porteurs des cartes délivrées par la présidence. Sur la partie de la piste qui se trouve devant les tribunes, on voyait un assez grand nombre d'élèves de l'Ecole polytechnique et d'officiers de l'armée territoriale, dont la plupart portaient avec aisance leur nouvel uniforme.

Nous avons adopté ces développements où le travailleur de notre temps interprétait les sensations du travailleur qui l'avait précédé dans la carrière. Il nous a semblé que de pareils commentaires jetaient, de loin en loin, un rayon de soleil sur les réalités un peu frustes des Mémoires du maçon. Le plus souvent, d'ailleurs, le fils n'avait fait qu'expliquer en meilleurs termes les souvenirs du père, ou compléter par écrit des confidences reçues de vive voix.

Pierre Henri a copié dans le manuscrit que nous possédons, et chacune à leur date, les pièces officielles qui composent ses archives domestiques : son acte de naissance, les actes mortuaires de ses parents, son acte de mariage, les contrats d'acquisition de la maison qu'il habite et du jardin qu'il cultive, les principaux marchés contractés dans l'exercice de sa profession. Le manuscrit, commencé sous la forme de Mémoires, prend, plus tard, celle d'un journal, et finit par ne plus être qu'un répertoire d'affaires.

Cette transformation même a sa signification, et doit, sans doute, correspondre aux préoccupations de différents âges. Jeunes, nous aimons à nous arrêter en chemin pour promener un œil rêveur sur les horizons laissés derrière nous; plus tard, pressés par le temps, nous songeons seulement au ciel qui nous entoure; plus tard encore le regard, ramené à nos pieds, ne s'occupe plus que de calculer

La tribune du milieu était occupée par le grand-duc Michel de Russie, le comte de Flandre, le duc de Saxe-Cobourg, les ministres, les sénateurs, les députés, plusieurs membres du corps diplomatique, le prince de Hohenlohe, lord Lyons, et l'ambassade marocaine. Mme la maréchale de Mac-Mahon avait précédé de quelques minutes les dames qui avaient l'honneur d'être invitées à prendre place à ses côtés. Près d'elle se tenait la reine Isabelle.

A trois heures, arrivée du maréchal, annoncée par vingt et un coups de canon. Le Président est suivi d'un nombreux et brillant état-major, en tête duquel on remarque le ministre de la guerre, les généraux Vinoy, de Geslin, M. le duc de Nemours, le général de Gresley suivis des attachés militaires des différentes ambassades. Les tambours battent aux champs, le maréchal et son état-major passent devant le front des troupes, placées sous le commandement en chef du général Ladmirault; puis le défilé commence.

Au point de vue militaire, rien ne ressemble à une revue comme une autre revue. Néanmoins, celle d'hier a été, sous tous les rapports, particulièrement satisfaisante.

Nous avons eu le plaisir de voir pour la première fois les aumôniers militaires défilés avec les corps auxquels ils sont attachés. Pour la première fois aussi depuis 1871 la revue n'avait pas lieu un dimanche, et l'on a pu voir qu'elle n'y perdait rien comme attrait populaire. Jamais la foule n'avait été plus nombreuse.

A cinq heures la revue se terminait sans accident, résultat bien rarement obtenu, et dont il faut attribuer le mérite à la sage mesure qui a laissé les chefs de corps libres de faire entrer leurs troupes sur l'hippodrome jusqu'à la dernière heure, au lieu de les laisser indéfiniment en plein soleil, et à une heureuse innovation qui consiste à faire préparer la soupe à la grand'halle. N'oublions pas une distribution extraordinaire d'un quart de litre de vin.

En somme, bonne journée, qui promet pour l'avenir.

G. HULLARD.

#### Etranger.

##### ESPAGNE.

On avait fait courir le bruit que don Carlos, accompagné des généraux carlistes Ceballos et Dorregaray, s'était rendu au Mexique.

Une note communiquée à l'*Univers* déclare que, « pour couper court à ces nouvelles hasardées et à tout commentaire, il suffira de dire que le général Ceballos est en ce moment à Saint-Jean-de-Luz, et le général Dorregaray à Bordeaux. »

La note ajoute que certains journaux espagnols ont prétendu que M. de Valdespina était dernièrement à Saint-Jean-de-Luz pour s'entendre avec d'autres notabilités carlistes dans le but de reconnaître le gouvernement d'Alphonse XII. Or, M. de Valdespina était

les distances et d'éviter l'ornière.

Toute existence, hélas! suit plus ou moins la marche du manuscrit de Pierre Henri; on débute par des images gracieuses ou touchantes, on finit par l'arithmétique.

Nous avons cru ne devoir présenter ici que les premières. Ne pouvant imprimer le manuscrit du maçon tout entier, nous en avons extrait ce qui nous a semblé propre à calmer les esprits révoltés, et à attendre les cœurs près de s'endurcir. Nous avons pensé qu'au milieu des agitations contemporaines, rien n'était plus opportun, plus fortifiant et plus beau que le spectacle d'une humble destinée combattant la douleur par la patience, et triomphant par l'honnêteté.

I.

Aussi loin que je me rappelle, je me vois demeurer avec mon père et ma mère dans une maison, à deux étages, de la rue du Château-Landon, près la barrière des Vertus.

Au rez-de-chaussée logeait tout seul un marchand de vieux habits qui faisait son commerce pendant le jour, rentrait le soir, se grisait sans rien dire, et cuvait son eau-de-vie jusqu'au lendemain matin.

Il ne parlait jamais à personne, ne faisait aucun bruit et vivait aussi tranquille qu'un mort dans sa fosse.

alors à Paris depuis plus d'un mois, et, lorsqu'on connaît la loyauté de l'honorable marquis, les projets qu'on lui prête doivent paraître absurdes. »

##### PRUSSE.

Depuis quelques jours, les journaux allemands parlent d'une cession possible de l'île d'Héligoland par l'Angleterre à la Prusse. Ils affirment même que des négociations sont entamées à ce sujet.

Aujourd'hui, un journal anglais, le *Daily News*, déclare ces bruits « dénués de tout fondement. »

Pour qu'une question pareille soit soulevée, il faut qu'une demande, une ouverture première y ait donné lieu. Evidemment l'Allemagne doit désirer posséder cette île qui a une importance stratégique considérable et qui a servi aux Anglais de base d'opérations sous le premier Empire pour déjouer la surveillance du blocus continental. Héligoland était à cette époque, grâce à sa forte position, un immense entrepôt de toutes les marchandises anglaises, qui entraient en fraude en Allemagne et de là en France, malgré les précautions les plus minutieuses.

Il suffit de connaître son emplacement pour comprendre son importance. Cette île commande les embouchures du Weser et de l'Elbe et la baie de Jahde, c'est-à-dire qu'elle bloque à la fois les ports commerciaux de Brême et d'Hambourg et le grand arsenal militaire maritime de l'Allemagne, le port de Wilhelmshaven.

L'Allemagne a donc un intérêt majeur à posséder cette île qui menace sa marine, et peut, en cas de guerre, paralyser ses flottes.

Son importance stratégique est précisément une raison qui nous fait douter de la cession dont on parle : l'Angleterre ne donne pas facilement les stations navales et les forteresses qui protègent son influence.

S'il y a réellement des négociations engagées pour la transmission de cette île à l'Allemagne, c'est que l'Angleterre reçoit une large compensation. Les journaux allemands ne nous feront pas croire à un don gratuit comme « gage d'amitié. »

Seulement, quelle peut être cette compensation? — Est-ce un échange de territoire? — Est-ce une alliance?

D'après une correspondance adressée de Berlin à la *Gazette de Cologne*, les bruits suivant lesquels l'Angleterre songerait à céder Héligoland à l'Allemagne ne seraient pas encore confirmés et devraient être accueillis avec la plus grande réserve.

##### AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante :

Berlin, 13 juin.

Je viens d'apprendre que le prince Gortschakoff se retirera si le Mémoire de Berlin ne reçoit pas l'adhésion de toutes les puissances et s'il n'est pas présenté à la Porte. Si les choses en sont là, comme les

On passait des semaines sans le voir ni l'entendre; mais on connaissait si bien sa vie qu'on pouvait toujours deviner à coup sûr ce qu'il faisait.

Jusqu'à sept heures, on disait :

— Vautru est en ville.

Vers huit heures :

— Vautru est gris.

Et à la preuve, on avait toujours raison.

Un jour pourtant, il se trouva qu'on avait tort. Vautru ne sortit pas le matin, et la petite Rose, notre voisine, après avoir regardé à travers le soupirail qui éclairait chez lui, s'enfuit avec des cris, et tout effrayée.

On lui demanda ce qu'elle avait vu, et elle répondit, en pleurant, que le marchand d'habits était devenu tout noir.

Quelques voisins descendirent à leur tour, entrèrent au rez-de-chaussée et trouvèrent Vautru brûlé.

Je me suis toujours rappelé cet événement, parce que ce fut la première fois que je vis un mort. On l'avait mis dans le cercueil avec un drap blanc pardessus, une chandelle à la tête, et près des pieds un plat où chacun jetait quelques sous pour payer la châsse.

Ma mère m'y envoya porter l'offrande, et j'eus le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde; mais quand je pensai

puissances sont résolues à ne pas présenter le Mémoire, la retraite du prince Gortschakoff peut être considérée comme certaine, et elle sera suivie de celle du général Ignatieff.

D'après le correspondant du *Standard* à Berlin, le *National Zeitung* aurait reçu un télégramme annonçant qu'il règne à Constantinople une impression générale d'après laquelle la Porte serait prête à provoquer la guerre contre la Serbie. Mehemed-Ruhubi aurait déclaré qu'il était préparé à envahir la Serbie avec 40,000 hommes, en pénétrant dans le pays par Nisch et en marchant directement sur Belgrade.

On sait que le *National Zeitung* est un inventeur émérite de canards politiques et religieuses.

On mande de Constantinople au *Standard* que la nouvelle administration donne peu de preuves de sa sagesse libérale.

La censure de la presse fonctionne avec une grande sévérité. Deux journaux ont été suspendus. Le malaise général des esprits persiste et les fonds baissent.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé hier soir à Saumur : l'eau a été 3<sup>m</sup> 40 à l'échelle du pont Cessart, et s'est maintenue à ce niveau toute la nuit.

La décroissance a commencé; aujourd'hui samedi, à midi, l'eau était à 3<sup>m</sup> 26.

Malheureusement, toute la récolte des foins dans les prairies du Thouet et de la Loire est fortement compromise. C'est une vraie calamité, d'autant plus grande que, les deux dernières années, le foin avait été rare par suite de l'extrême sécheresse.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient de décider que le concours régional agricole de l'Ouest, qui doit avoir lieu en 1877 dans le département de Maine-et-Loire, se tiendra dans la ville d'Angers.

Une circulaire ministérielle vient d'être transmise aux préfets, portant que des médailles honorifiques seront accordées à tous les pompiers qui auront accompli trente ans de service. Cette distinction ne préjudicie en rien, bien entendu, aux récompenses d'un autre ordre que les pompiers pourront obtenir pendant leur carrière de dévouement et de courage.

A l'occasion des courses d'Angers, qui auront lieu demain dimanche et mardi, l'*Union de l'Ouest* publie les lignes suivantes :

« Nos fêtes hippiques présenteront, cette année, un attrait tout nouveau, qui s'ajoute à tant d'autres pour amener la foule au Champ d'Eventard. Nous ne voulons pas seulement parler du camp, dont les tentes coquettes et les mille détails pittoresques

qu'il y avait entre ces planches un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer.

J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop éloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs; la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants.

Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu; mais, les jambes leur avaient manqué, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu marcher sur son courage!

La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'était mise à crier la verdurette.

La fille aînée avait acheté un éventaire pour vendre des quatre saisons, et le fils était devenu rampeur ambulancier.

La petite Rose, alors âgée de huit ans, faisait le ménage et gardait la maison!

D'abord la misère avait rudement mordu. On mesurait les bouchées; on soufflait dans ses doigts, on dormait sur la paille; mais, petit à petit, les gains de la mère et des deux enfants avaient grossi; les liards entassés sur les liards étaient devenus des pièces de quinze sous; on avait pu avoir un mulet

nonnement à notre hippodrome une physionomie nouvelle, qu'on ne reverra plus. Ce sont les courses elles-mêmes qui devraient, cette année, surtout, piquer la curiosité.

Pour la première fois, en effet, le programme de nos deux journées comporte des courses militaires (military steeple-chase). Un grand nombre d'officiers des garnisons environnantes se sont fait inscrire, et les prix sont vivement disputés. Voilà qui devra donner la bouche aux détracteurs téméraires des courses de chevaux. Faire des chevaux cavaliers et récompenser l'adresse des cavaliers qui les montent, c'est de la science, de l'élevage pratique, ou il n'y en a pas. Ce qui est concédé, à faire accepter des récalcitrants que le cheval de sang n'est point utile non plus et qu'il faut en encourager la production, même au prix de quelque légère subvention. Qui veut la fin, doit vouloir les moyens.

Quel qu'il en soit, incontestablement, un spectacle ordinaire des courses va être ainsi dire réjoui, vivifié, par l'adjonction de courses militaires.

Enfin, pour que rien ne manque de ce qui peut grouper autour de la piste d'Événement nombreux spectateurs, disons que, dans une innovation qui fait exception avec les autres hippodromes, un espace bien est réservé au public non payant. Toutes les raisons nous donnent, pour dimanche et mardi, les meilleures espérances.

Les réservistes, les disponibles, les hommes à la disposition de l'autorité militaire des classes de 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873 et 1874, qui n'auraient pas encore retiré leurs livrets individuels obliquant leur position, sont invités à se présenter (eux ou leurs parents) à la brigade de gendarmerie de leur domicile avant le 1<sup>er</sup> juillet 1876, terme de rigueur.

Ceux qui laisseraient passer cette date sans se conformer aux prescriptions du présent avis seraient passibles d'une punition disciplinaire.

#### AVIS AUX RÉSERVISTES.

Nous trouvons, dans l'Union de la Sarthe, les communications officielles du général Ligny, commandant le 5<sup>e</sup> corps d'armée, auxquelles il est utile de donner toute la publicité possible, bien des réservistes ignorent la gravité des peines auxquelles ils s'exposent.

Voici les principaux passages des deux communiqués du général :

Je viens encore d'infliger trente jours de prison à un réserviste de la subdivision de Mayenne, nommé Blanchet, François, qui est allé s'établir à Paris, sans autorisation, malgré les observations que lui avait faites le commandant de la brigade de gendarmerie de Couprain, et qui, de plus, s'est permis d'écrire à ce dernier, après son arrivée à Paris, en termes inconvenants.

Aux termes des règlements en vigueur, tout homme de la réserve et de la disponibilité doit rester constamment en possession de son livret, le présenter à toutes les réquisitions de la gendarmerie

allumer le poêle, élargir la miche. Rose fabriquait, à ses moments perdus, des petites de soufre que vendait la sœur, et tricotaient bas pour toute la famille.

Quand je quittai la maison, les braves gens avaient des meubles, des habits de dimanche et un crédit chez le boulanger.

Le souvenir des Cauville m'est toujours resté en mémoire de ce que produisaient les moindres ressources exploitées par la persévérance et la bonne volonté.

C'est en réunissant les petits efforts qu'on arrive à grands résultats; chacun de nos doigts est une chose, mais réunis ils forment la main avec laquelle on élève des maisons et on perce des montagnes.

Mes parents habitaient au-dessus de la mère Cauville; plus haut, il n'y avait plus que les chats des pierrots. La meilleure part de mon temps se passait à leur faire la guerre ou à vagabonder dans le bourg.

(La suite au prochain numéro.)

et le faire viser quand il désire changer de domicile ou de résidence; il en a besoin pour savoir où et quand il doit rejoindre en cas d'appel à l'activité ou de mobilisation; enfin il est tenu de le présenter à son arrivée au bureau du recrutement ou au corps, quand il est convoqué.

M. Berger, député de l'arrondissement de Saumur, était au nombre des invités du maréchal de Mac-Mahon pour le dernier grand dîner de l'hôtel de la Présidence, à Versailles, où l'on remarquait : les membres de l'ambassade marocaine; un ministre du Paraguay; M. de la Riva Agüero, ministre du Pérou; le colonel Cholleton et vingt-six sénateurs et députés.

Jeudi prochain, 22 juin, aura lieu, à Thouars, un concert donné par la société musicale que dirige avec tant de talent et de dévouement M. Henri Hermann.

#### MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Dimanche 18 juin 1876.

A 6 h. 3/4 DU SOIR, PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE.

#### Programme.

1. Allegro militaire ..... MARIE.
2. L'Espérance, variations de piston, exécutées par M. Perare ..... ZIEGLER.
3. Jemmapes, marche ..... RYEMBAULT.
4. Grande valse ..... BLOUM.
5. L'Enclume, polka ..... PARLOW.

#### Faits divers.

##### LES INONDATIONS.

L'Impartial de l'Isère nous apprend que l'Isère a envahi ses deux rives du côté de Gierès, 12 juin, malgré les digues qu'on avait eu le temps d'établir sur les points les plus menacés.

Une dépêche envoyée de Brignoud annonçait que la voie ferrée était minée sur son parcours dans cette localité.

Aux Moirons, l'Isère a agrandi son lit de 150 mètres.

La maison du préposé au bac est complètement entourée par les eaux.

Mais c'est aux Voutes que le mal est le plus grand. Dès quatre heures du matin, les digues établies le long de l'Isère ont été rompues, de sorte que, sur une largeur de 3 à 4 kilomètres, la plaine est complètement envahie par les eaux, qui en certains endroits atteignent une hauteur de 2 mètres.

Partout où le flot a passé les récoltes sont entièrement perdues. Le foin lui-même n'est plus bon que pour faire de la litière aux bestiaux.

A midi, on constate une légère décroissance; néanmoins, les rivières travaillent avec ardeur; sur plusieurs points, des digues sont établies.

On écrit de Berne, le 13 juin à la Correspondance Havas :

« Les nouvelles qui nous parviennent de la Suisse orientale sont navrantes. Les cantons de Thurgovie et de Zurich sont inondés, les ponts s'effondrent, les voies ferrées sont sous l'eau, les services interrompus, les maisons s'écroulent et déjà on signale des victimes.

« Ces nouvelles sont venues coup sur coup jeter la consternation dans les Chambres fédérales; des députés de Saint-Gall, de Thurgovie et de Zurich sont partis en toute hâte. Les services télégraphiques ne sont même plus assurés. Frauenfeld est transformé en île, ses communications sont coupées.

« Le Conseil fédéral s'est réuni et a délégué auprès du gouvernement de Thurgovie M. le conseiller fédéral Anderwert, pour exprimer audit gouvernement la part qu'il prend au malheur qui frappe le pays, offrant ses secours s'ils devenaient nécessaires.

« La pluie est tombée toute la nuit, abondante, serrée; les rivières, les fleuves et les torrents ont atteint un niveau extraordinaire. Dans le canton de Berne, on craint à tout instant des catastrophes. Dans les cantons de Thurgovie et de Zurich, les dépêches officielles sont terrifiantes, les désastres sont incalculables.

« Le nombre des lignes ferrées qui ont interrompu leur service va croissant; tous les courriers de la Suisse orientale nous manquent, ceux de la Suisse occidentale ont également manqué ce matin. Le ciel semble s'éclaircir un peu; la pluie a cessé, le baromètre monte lentement. »

Le Rhin est monté avec une telle force, qu'il a rompu les digues de la Robertsau, aux portes de Strasbourg.

Toute la contrée ne forme plus qu'une nappée d'eau.

Le Journal d'Alsace craint pour le pont de Strasbourg, dont plusieurs piliers ont été endommagés par les arbres que charrie le fleuve.

A Bâle on a dû charger le pont de pierres de taille, afin de lui donner plus de résistance.

Depuis 1852, on n'a pas vu de pareille crue.

Un très-étrange événement vient de se produire au petit village d'Yerres, près Paris.

Deux aéronautes, MM. Sivant et Chaussé, venaient d'y surveiller le gonflement de leur ballon le Français, et se préparaient à monter dans la nacelle, lorsque tout à coup s'élança dans le cercle des travailleurs un énorme chien de berger, l'œil sanglant, l'écume à la bouche, manifestement enragé.

Tout le monde jeta un cri de terreur; mais le chien, sans mordre personne, s'élança d'un bond dans la nacelle, et là, rigidement campé sur ses pattes, resta immobile et effrayant.

— Coupez la corde, cria M. Chaussé.

Un jardinier du nom de Payen, qui était là, obéit, et le ballon s'éleva d'un saut à une hauteur énorme. Cinq minutes après, il avait disparu avec son terrible voyageur, et l'on ne sait pas encore ce qu'il est devenu.

Il y a longtemps que les enterrements civils sont passés à l'état de scandale, mais ce scandale dépasse aujourd'hui toutes les bornes.

Lundi, on enterrait civilement, à Mont (Loir-et-Cher), une pauvre petite mercière ambulante morte presque subitement.

Cette honnête femme était, depuis quelques années, secourue et par le bureau de bienfaisance, et par les personnes pieuses et charitables de la commune; elle fréquentait la petite église de son village, et rien n'indiquait qu'arrivée au terme de ses souffrances elle eût abjuré ni son culte, ni cet espoir dans une vie meilleure qui est la suprême consolation de ceux qui ont beaucoup souffert. M. le curé de Mont s'appretait donc à célébrer ses funérailles.

Mais survint tout à coup un de ses parents qui se dresse fièrement dans sa blouse, déclare qu'il est, lui, un paysan libre-penseur, et que ses convictions (sic) s'opposent à ce que sa parente soit accompagnée par un prêtre.

On se demande s'il ne serait pas temps qu'il intervienne une loi ou des mesures de police administrative mettant fin à cette spoliation sacrilège des dépouilles mortelles qui servent ainsi de trophées aux libres-penseurs.

#### Dernières Nouvelles.

M. Buffet est nommé sénateur avec une voix de majorité.

Nombre de votants, 286; majorité absolue, 143.

285 suffrages ont été exprimés. Il y a eu un bulletin blanc.

M. Buffet a été élu par 144 voix.

M. Renouard a obtenu 141 voix.

Le président du Sénat a annoncé la mort de M. Bernard-Dutreil, sénateur pour le département de la Mayenne.

M. Bernard-Dutreil siégeait à droite.

TURQUIE. — Assassinat des ministres de la guerre et des affaires étrangères. — Le grand vizir a adressé la dépêche suivante à l'ambassadeur ottoman, à Paris :

« Constantinople, 16 juin.

« J'ai le regret de vous faire part d'un assassinat commis, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur les personnes de S. A. Hussein-Avni-Pacha et S. Exc. Rachid-Pacha.

« Le nommé Hassan, d'origine circassienne, sorti il y a quatre ans de l'École militaire en qualité de lieutenant, puis nommé capitaine pour être envoyé au corps d'armée de Bagdani, fut retenu par suite de certaines circonstances à Constantinople et employé dans diverses fonctions.

« En dernier lieu, on l'éleva au grade d'adjudant-major, en lui confiant un emploi

dans le même corps d'armée. Hassan alléguant des prétextes pour ne pas partir, et fut mis aux arrêts afin de le contraindre à aller à son poste.

« Hier, remis en liberté, il se rendit vers le soir à la maison de campagne du Seraskier, et, informé que celui-ci se trouvait en conseil avec ses collègues dans la résidence de S. A. Midhat-Pacha, l'assassin s'y rendit. Les gardes de service le croyant encore aide de camp ne lui interdirent pas l'entrée de la salle du conseil.

« Hassan déchargea à bout portant un revolver qu'il avait tiré de sa poche sur Hussein-Avni-Pacha, pendant que les personnes présentes s'élançaient sur l'auteur de l'attentat.

« Rachid-Pacha, Ahmod-Agha, domestique de Midhat-Pacha, et un soldat ont subi le même sort. Le ministre de la marine, ainsi qu'un soldat, ont été blessés.

« L'assassin est arrêté. »

Il résulte de ces détails que ce crime a eu pour mobile une vengeance personnelle et n'a aucun caractère politique.

Pour les articles non signés : P. GODET.

LETTRES SUR LE BEAU EN LITTÉRATURE, suivies d'une Etude sur le grand Corneille, par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.

Nous ne pouvons mieux faire, pour recommander le remarquable travail de M. l'abbé Mérit, que de reproduire l'article que l'Univers lui a consacré, dû à la plume de M. J. Morel :

« M. l'abbé Mérit, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers, et actuellement curé dans le même diocèse, a publié une série de Lettres sur le beau en littérature, qui viennent d'arriver à leur seconde édition. Cet honneur, rarement accordé aux livres publiés en province, s'explique par la valeur incontestable de celui-ci.

« On verra en lisant, comme on a déjà pu le remarquer à la lecture des œuvres produites par les professeurs de Felletin et de tant d'autres petits séminaires, combien l'enseignement ecclésiastique, à qui l'on n'accorde la supériorité d'éducation qu'afin de lui contester l'égalité d'instruction, peut se présenter avec assurance devant l'opinion publique réfléchie, à côté de ses concurrents les plus vantés.

« Nous n'osons pas ajouter à ces premiers mots d'éloge, parce que nous ne pourrions le faire qu'en répétant ce qu'a dit mieux que nous M<sup>r</sup> Freppel. Cependant nous lui demandons la permission de signaler une étude sur le grand Corneille, qui suit les Lettres. Cette pièce nous paraît le chef-d'œuvre du volume et, nous ne craignons pas de le dire, un chef-d'œuvre absolument. — J. Morel. »

#### Théâtre de Saumur.

Samedi 17 juin 1876.

Une seule représentation donnée par les Artistes du théâtre des BOUFFES-PARI-SIENS.

#### La Timbale d'Argent

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. Jules Noriac et Adolphe Jaime, musique de M. Léon Vasseur.

L'excellent comique, M. DAUBRAY, jouera le rôle du juge Raab.

Les autres rôles sont distribués ainsi qu'il suit : Molda, M<sup>me</sup> Claudia; Fischtel, M<sup>me</sup> Desmonts; Barnabé, M. Homerville; Muller, M<sup>me</sup> Georgina; Madame Barnabé, M<sup>me</sup> de Sams; Pruth, M. Valaire; Wilhem, M. Hector.

Enfin, les rôles secondaires sont confiés à MM. Debas, Guillier, Deponto, Crépelet, M<sup>mes</sup> Morel, Béatrix, Delfarges, Rachel, etc.

Le chef d'orchestre de cette troupe est M. Saily.

#### GRAND CIRQUE VÉNITIEN

Place du Chardonnet.

Ce soir, à 8 h. 1/2, représentation variée; changement d'exercices.

Demain dimanche, séance enfantine à 3 heures de l'après-midi; seconde représentation à 8 heures 1/2.

Lundi, clôture de la troupe.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Par adjudication volontaire,  
**Le dimanche 25 juin 1876, à midi.**

En l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire, à Saumur.

1<sup>o</sup> Vingt-deux ares de vigne rouge, au canton de Bournan, commune de Bagnoux, joignant MM. Guiocheau, Ferrand et un chemin;  
2<sup>o</sup> Seize ares 80 centiares de terre et rangées de vignes rouges et blanches, au même canton, commune de Bagnoux, joignant MM. Piton, Bellanger et Boutin;  
Le tout appartenant à M. HOULARD-BÉQUIGNOLLES.  
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA MAISON-PRÉ**  
Située au lieu de ce nom, commune de Saint-Lambert-des-Lévées,  
Consistant en maison d'habitation, remise, écurie et jardin; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section G, n<sup>o</sup> 77, pour une contenance de 40 ares.  
S'adresser, pour traiter, à M. BRÉDAULT-ROUSSEL, négociant à Saumur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (269)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
AVEC TERRAIN,  
Située à Saumur, rue Saint-Lazare, à l'entrée de la gare de Poitiers, propre à toute industrie, convenant notamment pour restaurant, café et débit de vin.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (202)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**BELLE TERRE DE VILLEGONTHIER**  
Située près de Candé, sur la route nationale d'Angers à Rennes,  
Comprenant:  
Château en parfait état, parc de 33 hectares, entouré de murs, avec eaux vives, bois, six métairies bien bâties et un moulin à vent;  
Le tout d'un seul tenant, d'une contenance de 293 hectares.  
Belle chasse.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.  
On ne pourra visiter qu'avec un permis du notaire. (237)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**TERRE DE PARNAY**  
Près Baugé,  
Avec joli château récemment construit, parc, prairies, vignes, vergers, bois et neuf métairies.  
Ensemble: 393 hectares.  
Chasse exceptionnelle.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOU DE BARNY, notaire à Angers. (238)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1876,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 11, et rue Bizard,  
Avec écurie et remise.  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (266)

Etude de M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire).

**ADJUDICATION**  
SUR UNE ENCHÈRE,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire),  
**Le dimanche 16 juillet 1876, à une heure du soir.**

**DE LA JOLIE PROPRIÉTÉ**  
DE LA  
**BOUSSINIÈRE-DES-DOUVES**  
Sise commune de Couesmes (Indre-et-Loire), près de Château-la-Vallière,  
Comprenant:  
Petit château en parfait état, communs, jardins anglais et potagers, plantés de beaux arbres et coupés d'eaux vives, grandes et bonnes prairies réservées, et une très-belle ferme;  
Le tout en un tenant, contenant 50 hectares.  
Revenu sérieux. — Mise à prix fixée par jugement: 80,000 francs.  
Pour tous renseignements, s'adresser:  
1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> FOUCHARD, notaire au Mans;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière, rédacteur du cahier des charges. (254)

**A LOUER DE SUITE**  
**UN APPARTEMENT**  
Rue Saint-Jean,  
Composé de deux pièces au premier étage, cuisine, cabinet.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (253)

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE AUX ENCHÈRES**  
Par suite de cessation de commerce,  
Autorisée par jugement du tribunal de commerce.

Le mardi 20 juin 1876, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Delarue, commissaire-priseur, chez M. Delarue, distillateur, rue du Puits-Tribouillet, à Saumur, à la vente publique aux enchères de quantité de liqueurs, eau-de-vie, cognac, vins fins et objets mobiliers lui appartenant.  
Il sera vendu:  
Environ 1,000 litres de liqueurs de toutes sortes: raspail, curaçao, anisette, cassis et autres; 1,200 litres cognac, eau-de-vie, vins fins et sirops;  
Un alambic en cuivre et ses accessoires, filtre et trois bassines en cuivre, machine à boucher, pompes et siphons, brouette, et autres ustensiles de cave, beaux fûts vides, etc.  
MOBILIER: lits, quatre bonnes couvertures, tables, paravent, bureau avec étagère, pendules, tables, chaises, armoires, cuivrerie, fourneaux et quantité d'autres objets.  
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**Changement de Domicile.**  
M. LECOY, avocat, a transféré son domicile rue des Patens, n<sup>o</sup> 3.

**HERNIES PROLAPSUS ET MALADIES DE LA VESSIE**  
Ces désolantes infirmités longtemps réputées incurables sont guéries par la Neptunide-Bouillie (extrait de plantes marines) vendue gratis, Bouillie, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, aux Sables d'Olonne (Vendée).

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
**BELLE MAISON**  
AVEC VUE SUR LA VILLE  
A Saumur, place du Refuge, de la rue de l'Abbaye,  
Ecurie, Cour, Bains,  
S'adresser à M. PIGNON, notaire, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD.

**VENTE D'HERNIES**  
Dimanche 18 juin, à midi, sera vendu, dans la commune de Saint-Hilaire, l'herbe de 40 jours de Saumur, n<sup>o</sup> 11, au château de Saint-Florent.  
S'adresser à M. de la Roche.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
L'étude de M<sup>e</sup> LE BAY successeur de M<sup>e</sup> CHIFFOLEAU, transférée rue de la Gare, n<sup>o</sup> 4.

**RIELLAN**  
DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, n<sup>o</sup> 1, à Saumur.

**TRAITEMENTS LES PLUS EN RENOM**  
**MALADIES DE LA PEAU** Eczémas, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, etc., guéris sûrement par la Pomme de Neve-Jours, sans bandages, par le spécifique de Fleury, pharmacien à Bégrolles et Tours. 2 fr. 50 le pot. A Saumur, Besson, ph.  
**HERNIES** Chutes et déviations de matrice. Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le spécifique de Fleury, pharmacien à Bégrolles et Tours. 2 fr. 50 le pot. A Saumur, Besson, ph.  
dernier moi du progrès. **LE BIBERON-POMPE MONCHOVAUT** récemment inventé, est le seul qui réchauffe pas, et n'épuise pas les enfants parce qu'il est le seul qui imite parfaitement le sein de la mère, attendu que le lait maternel est toujours, sans aucun effort de succion, et qu'il ne refroidit pas. Approuvé par les Sommités médicales. — Il est garanti. — L'essayer avant de l'acheter. — Dépôt général, à Paris, Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy. — La fabrique à Laon, envoie franco le prospectus détaillé contre un timbre de 5 cent. et dans les villes sans dépôt, un biberon-pompe soigné, en caoutchouc blanc ou noir, avec pièces de rechange, contre 2 fr. 50.  
On demande un dépositaire, à Saumur, pour le BIBERON-POMPE MONCHOVAUT. (214)

# A LA VILLE DE PARIS

**MAISON**  
Rue Baudrière, 63-65,  
**LA PLUS VASTE D'ANGERS**

Les plus Vastes Magasins

**DE SAUMUR**  
Place Saint-Pierre

**MAISON D'ACHAT**  
Rue d'Aboukir,  
**PARIS**

Grande mise en vente, comme fin de saison, de toutes les

## NOUVEAUTÉS

Soieries, Confections pour Dames.

Une très-grande affaire de (dix mille mètres)

## TOILE D'ASIE

Très-bonne qualité, très-bon teint, pour Robes, Sarreaux d'enfant, Tailles, Chemises, etc.,  
**à 40 CENTIMES.**

## CONFECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS, ENFANTS

Très-grand assortiment de Vêtements Coutil et Toile nationale, première qualité.

Le pantalon, le gilet, le paletot . . . . . 19 francs.  
Pantalons treillis tout fil, bonne qualité . . . . . 2 fr. 95  
Paletots alpage, jacquettes, benoîtions, toutes les tailles, toutes les qualités.

## CHAPEAUX

Chapeaux de paille, Chapeaux feutre, Chapeaux Manille, Casquettes drap, Casquettes soie; 25 pour cent meilleur marché que dans les spécialités.

PARAPLUIES, OMBRELLES, BAINS DE MER, EN-CAS, vendus très-bon marché.